

## Séance du Conseil communal du 24 février 2014

N° 02.- PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 DECEMBRE 2013.

---

M. ELSSEN, Bourgmestre;  
M. BREUWER, Président du C.P.A.S.;  
Mmes et MM. PITANCE, MOSON, DEGIVES-RENIER, DEGEY, LEGROS, VAN HEES-LUYPAERTS, ORBAN, Echevins et Echevines;  
Mme POLIS-PIRONNET, Présidente de l'Assemblée;  
Mmes et MM. DESAMA, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, TARGNION, AYDIN, NYSSSEN, ISTASSE, WATHELET, BEN ACHOUR, CARTON, PIRON, GILSON, LAMBERT, MESTREZ, CELIK, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, EL ABBADI, KRIESCHER, NAJI, VROMEN, SCHROUBEN, LEONARD, DARRAJI, Conseillers et Conseillères;  
M. DEMOLIN, Directeur général.

---

**LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 19 HEURES 45.**

**LE CONSEIL,**

1536 N° 01.- **BUDGET COMMUNAL 2014 - Services ordinaire et extraordinaire - Arrêt provisoire.**

Entendu l'exposé de M. BREUWER, Président du C.P.A.S. (voir annexe pages 4 à 39);

Entendu l'intervention de M. MOSON, Echevin, qui motive la présentation, en séance, d'amendements de différents articles dont copie est jointe au P.V. (voir annexe pages 40 à 42);

Entendu l'intervention de M. BOTTERMAN, Conseiller communal (voir annexe pages 43 à 48);

Entendu l'intervention de M. AYDIN, Conseiller communal (voir annexe pages 49 à 51);

Entendu l'intervention de M. KRIESCHER, Conseiller communal (voir annexe pages 52 & 53);

Entendu l'intervention de M. BERRENDORF, Conseiller communal, qui estime que ce budget est équilibré, réaliste et responsable;

Entendu l'intervention de M. PIRON, Chef de Groupe C.D.H.;

Entendu l'intervention de M. VOISIN, Chef de Groupe M.R.;

Entendu les réponses de M. BREUWER qui remercie tant les interventions des Chefs de Groupe de la Majorité que M. BERRENDORF qui émet des remarques constructives sur le budget présenté. Il ajoute qu'il serait opportun de réunir, à certains moments, une commission dédiée à l'analyse des matières budgétaires. Il a bien compris la préoccupation d'ECOLO en matière d'aide à la jeunesse mais, en matière de dépenses facultatives, elles sont malheureusement subsidiaires. A l'adresse du P.S., il estime l'intervention de M. AYDIN incohérente. Sur le Grand Théâtre, il s'agit d'une estimation réalisée sur base d'analyses précises mais surtout sur les subventions que chaque parti politique doit revendiquer. A l'adresse de M. BOTTERMAN, il estime qu'il sème la confusion et qu'il dit tout et son contraire;

Entendu la réponse de M. MOSON qui remercie les Services. Il ajoute que les recettes supplémentaires constatées étaient absolument nécessaires pour boucler l'exercice budgétaire. La prudence était de mise et c'est ce que la Majorité a pratiqué. Il revient également sur l'organisation de la fête du personnel, maintenue afin de ne pas pénaliser davantage les agents communaux qui ont déjà fait un effort. La salle et l'ambiance musicale sont offertes par l'hôtel et les dépenses ont été réduites à 12.000,00 € L'objectif était de permettre l'organisation d'une fête au profit des agents communaux;

Entendu la réponse de M. le Bourgmestre qui revient sur 5 éléments :

- le discours du Président du C.P.A.S. était pertinent en tous ses points;
- la Majorité a fait le pari de la rigueur et d'une vision d'avenir;
- la Majorité a sollicité l'effort et la compréhension de tous;
- la Majorité a choisi de travailler avec beaucoup de lisibilité, notamment dans la fixation des critères d'attribution de subsides;
- le travail collégial a porté ses fruits pour l'élaboration du budget et c'est la marque essentielle de cette Majorité;

Entendu l'intervention de M. AYDIN qui confirme que le P.S. soutiendra sans réserve le projet de rénovation du Grand Théâtre mais s'étonne de voir l'inscription d'une somme qui ne sera pas engagée en 2014. Il ajoute qu'il souhaite avoir les détails du P.I.C. pour 2014 sur le dossier de la cité administrative, sur le hall de sports et sur l'état du dossier relatif à la parcelle multi confessionnelle;

Entendu l'intervention de M. KRIESCHER qui revient sur la problématique du parking en centre-ville et sur le traitement opéré par la Majorité sur le mouvement associatif;

Entendu la réponse de Mme VAN HEES-LUYPAERTS, Echevine, qui revient sur la question de la rénovation du Grand Théâtre. A l'analyse du traitement de ce dossier, il est vite apparu que l'auteur de projet coûterait 16 à 17 % du montant des travaux. Un marché public à tranches fermes et conditionnel a ainsi été envisagé pour phaser les différentes choses;

Entendu la réponse de M. LEGROS :

- au sujet des escaliers de la chic-chac, un nouveau cahier des charges pour marché pour compte sera prochainement lancé;
- en ce qui concerne la parcelle multi confessionnelle, le Fonctionnaire délégué a demandé différents compléments d'information;
- sur le P.I.C., les points ont été placés par priorité dans le plan remis à la Région Wallonne;

Par 21 voix contre 8 et 3 abstentions,

**ACCEPTE**

la liste des modifications présentées en séance;

Par 21 voix contre 11,

**DECIDE :**

Art. 1.- D'approuver, comme suit, le budget communal de l'exercice 2014 :

**1.- Tableau récapitulatif**

|                                     | Service ordinaire    | Service extraordinaire |
|-------------------------------------|----------------------|------------------------|
| Recettes exercice proprement dit    | <b>75.951.336,61</b> | <b>15.562.950,00</b>   |
| Dépenses exercice proprement dit    | <b>75.355.680,62</b> | <b>15.127.363,91</b>   |
| Boni / Mali exercice proprement dit | <b>595.655,99</b>    | <b>435.586,09</b>      |
| Recettes exercices antérieurs       | <b>488.971,95</b>    | <b>108.183,41</b>      |
| Dépenses exercices antérieurs       | <b>1.039.452,00</b>  | <b>540.000,00</b>      |
| Prélèvements en recettes            | <b>0,00</b>          | <b>104.413,91</b>      |
| Prélèvements en dépenses            | <b>36.850,00</b>     | <b>19.623,56</b>       |
| Recettes globales                   | <b>76.440.308,56</b> | <b>15.775.547,32</b>   |
| Dépenses globales                   | <b>76.431.982,62</b> | <b>15.686.987,47</b>   |
| Boni / Mali global                  | <b>8.325,94</b>      | <b>88.559,85</b>       |

**2.- Tableau de synthèse ordinaire (partie centrale)**

| Budget précédent                 | Après la dernière M.B. | Adaptations en + | Adaptations en - | Total après adaptations |
|----------------------------------|------------------------|------------------|------------------|-------------------------|
| Prévisions des recettes globales | 75.593.188,95          |                  |                  | 75.593.188,95           |
| Prévisions des dépenses globales | 75.434.992,42          |                  |                  | 75.434.992,42           |
| Résultat présumé au 31/12/2013   | <b>158.196,53</b>      |                  |                  | <b>158.196,53</b>       |

## 3.- Tableau de synthèse extraordinaire (partie centrale)

| <u>Budget précédent</u>             | Après la dernière<br>M.B. | Adaptations en + | Adaptations en - | Total après<br>adaptations |
|-------------------------------------|---------------------------|------------------|------------------|----------------------------|
| Prévisions des<br>recettes globales | 30.977.146,67             |                  |                  | 30.977.146,67              |
| Prévisions des<br>dépenses globales | 30.868.963,26             |                  |                  | 30.868.963,26              |
| Résultat présumé au<br>31/12/2013   | <b>108.183,41</b>         |                  |                  | <b>108.183,41</b>          |

1537 N° 02.- **PLAN QUINQUENNAL DE GESTION VILLE 2013-2018 - Actualisation du tableau de bord 2013/2019 suite au vote du budget de l'exercice 2014 - Tableau de capacité d'emprunts 2013-2018 - Approbation.**

Par 21 voix contre 11,

DECIDE :

- d'arrêter les nouveaux résultats 2013/2019 dans le tableau de bord suite au vote du budget de l'exercice 2014;
- d'arrêter le tableau de capacité d'emprunts 2013/2018 actualisé suite au vote du budget 2014.

1538 N° 03.- **ZONE DE POLICE - Exercice 2014 - Dotation communale - Fixation.**

Par 21 voix et 11 abstentions,

CONFIRME

l'inscription au budget communal 2014 de la somme de 7.864.314,87 € représentant la part de la Ville dans le déficit résultant du budget 2014 de la Zone.

**LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 21 HEURES 54.**

\*\*\*\*\*

Est approuvé, en cette séance du 24 février 2014, le procès-verbal ci-dessus tel qu'il est rédigé.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. ELSEN